



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TIM/1999/5  
30 juillet 1999

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE  
COMITÉ DU BOIS  
Cinquante-septième session  
27-30 septembre 1999

**Examen des activités menées depuis la cinquante-sixième session  
et programme de travail pour 2000-2004**

(Point 6 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

Le présent document contient un exposé succinct des activités menées depuis septembre 1998, une liste de questions qui, de l'avis du secrétariat, paraissent requérir l'attention du Comité, un projet de programme de travail, une liste des réunions à venir et les mandats de toutes les équipes de spécialistes actuellement en activité.

Le Comité est invité :

- À examiner les activités accomplies,
- À remercier les pays qui y ont contribué en organisant des réunions, en rédigeant des communications ou en mettant des ressources à la disposition du secrétariat,
- À examiner, à modifier si nécessaire et à approuver le programme de travail, la liste des réunions et les mandats de chacune des équipes.

## Introduction

1. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité du bois est invité à examiner les activités menées depuis octobre 1998 et à approuver un programme de travail pour 2000-2004.

2. Le présent document contient :

- Un bref aperçu de toutes les activités menées entre septembre 1998 et septembre 1999, accompagné de références à d'autres documents (par exemple, les rapports des réunions) dans lesquels on trouvera de plus amples informations;
- Une indication des points soumis à décision ou à discussion auxquels le Comité et la Commission voudront peut-être accorder une attention prioritaire;
- Un projet de programme, que le Comité et la Commission sont invités à examiner de manière approfondie, à adapter si nécessaire et à approuver;
- Une liste des réunions à venir;
- Les mandats de toutes les équipes de spécialistes travaillant actuellement sous les auspices du Comité et de ses organes subsidiaires.

3. La documentation complémentaire pour ce point de l'ordre du jour comprend les éléments suivants :

- Des informations sur les activités qui ne sont pas signalées ailleurs, notamment celles des équipes de spécialistes chargées des relations publiques (TIM/1999/5/Add.1), du recyclage, de l'énergie et des interactions du marché (Add.2), et des pays en transition (Add.3), ainsi que sur les options concernant de futures études prospectives (Add.4);
- Des informations sur les activités de la FAO et des autres organes subsidiaires principaux de la CEE qui intéressent le Comité du bois (TIM/1999/6).

En outre, au cours de la session du Comité du bois, des séances d'information techniques se tiendront sur l'Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale - an 2000.

4. L'on espère de cette manière que les délégations pourront se faire une idée générale de l'évolution de la situation, tout en restant en mesure d'accéder à une information de base détaillée et consacrer ainsi le temps limité prévu pour la session à un examen des points les plus importants.

## **Examen des activités menées depuis l'automne 1998**

5. L'on trouvera ci-après un très bref aperçu de ces activités :

### **1.1 Collecte et diffusion de données sur les tendances du secteur**

- Six numéros du *Bulletin du bois* ont été publiés (CE/TIM/BULL/51/..), qui présentent et analysent les conditions des marchés, la production et le commerce, les prix et les incendies de forêts;
- Deux numéros des *Nouvelles internationales sur les incendies de forêts* ont été publiés;
- Le site Web du Comité du bois (URL :<http://www.unece.org/trade/timber>), est en cours de développement;
- *L'Annuaire du Comité du bois 1999* a été publié;
- Une enquête sur les utilisateurs des publications de la CEE/FAO est en cours, avec l'aide du Gouvernement de la Finlande : les résultats de la phase principale ont été présentés au Groupe de travail mixte et une enquête est en préparation concernant les utilisateurs potentiels;
- Le Groupe d'étude intersecrétariats sur les statistiques des forêts s'est réuni à Yokohama en septembre 1998 et à Genève en janvier et mai 1999;
- Un questionnaire FAO/CEE/EUROSTAT/OIBT a été établi et diffusé; les résultats ont été exploités pour la publication du *Bulletin du bois* et de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*. L'ensemble du processus a été examiné en détail par le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts.

### **1.2 Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale - an 2000**

- En 1998 et au début de 1999 les données recueillies ont été validées au cours d'un dialogue intensif entre le secrétariat, ses consultants (responsables de la rédaction des chapitres thématiques) et les correspondants nationaux;
- Une base de données a été établie afin de gérer et de présenter des résultats;
- Un projet d'étude a été examiné en détail par l'équipe de spécialistes et le Groupe de travail au cours de la période printemps-été 1999;
- Le traitement de l'Analyse aux fins de sa publication est prévu pour septembre 1999;

- Les résultats concernant les pays couverts par cette Analyse seront inclus dans la série de données de l'Évaluation globale des ressources forestières, à compter de janvier 2000;
- Une réunion d'information sur l'Analyse sera organisée parallèlement à la session du Comité du bois.

### **1.3 Gestion durable des forêts dans la région : appui au suivi de la CNUED et au processus paneuropéen pour la protection des forêts**

- Le secrétariat CEE/FAO a participé activement aux réunions du processus paneuropéen, notamment aux discussions sur la préparation d'un programme de travail s'y rapportant;
- Le mandat de l'équipe de spécialistes des aspects socioéconomiques, de la foresterie qui relève du Comité mixte FAO/CEE/OIT, a été prolongé pour que l'équipe puisse contribuer au travail du processus paneuropéen dans ce domaine; une équipe sur la participation, relevant également du Comité mixte, a été constituée et commencera ses travaux pendant l'été de 1999, dont l'un des objectifs principaux sera de contribuer au processus paneuropéen;
- Des travaux consécutifs à l'Analyse des ressources forestières 2000, concernant l'étendue des "zones forestières protégées" sont en cours, menés en coopération étroite avec le processus paneuropéen;
- Un débat sur l'état actuel de la sylviculture en Europe a eu lieu à la session de la Commission européenne des forêts en Finlande, sur la base d'un rapport de synthèse qui sera publié en 1999;
- Un voyage d'études aura lieu en Irlande peu avant la session du Comité;
- L'équipe de spécialistes des relations publiques dans le secteur forestier s'est réuni en mai 1999 en Estonie, pour débattre du thème des activités de relations publiques dans les pays en transition. Une étude sur l'environnement concurrentiel pour les produits forestiers a été réalisée et diffusée. Il est projeté de tenir un Forum international des spécialistes de la communication dans le secteur forestier et une série de séminaires européens sur la foresterie à l'intention des décideurs;
- L'équipe de spécialistes de réduction de l'incidence des opérations forestières sur les écosystèmes prépare actuellement un recueil de toutes les connaissances disponibles sur cette question;
- Le Comité du bois a continué à suivre l'évolution des marchés pour les produits forestiers certifiés : un chapitre de la revue annuelle et une section du débat sur les marchés par le Comité s'y rapportent expressément. Un document de discussion sur le thème a aussi été publié. Un atelier sur la certification de la gestion forestière durable pour les pays en transition a eu lieu à Prague en août 1998.

#### **1.4 Activités en faveur des pays en transition**

- L'équipe de spécialistes s'est réunie à Gmunden (Autriche) en juin 1999;
- Le secrétariat a continué à exécuter son mandat de coordonnateur international pour la résolution H3 d'Helsinki sur l'assistance forestière aux pays en transition; une base de données sur ce thème, fondée sur les information projet par projet fournies par les correspondants nationaux, a été constituée : son contenu a été distribué sous forme imprimée et en format ACCESS. Il est désormais disponible sur le site Web.

#### **1.5 Revue du marché des produits forestiers et prévisions à court terme**

- La *Revue annuelle du marché des produits forestiers* a été mise au point en juillet 1998 (CE/TIM/BULL/52/3);
- Le débat annuel sur les marchés aura lieu le mardi 28 septembre 1999.

#### **1.6 Perspectives de l'offre et de la demande de bois et de biens et services autres que le bois**

- L'équipe de spécialistes du recyclage, de l'énergie et des interactions du marché a tenu un atelier en Turquie en novembre 1998, dont les comptes rendus ont été publiés;
- Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts a étudié les objectifs et méthodes des futures études prospectives, à la lumière de l'ETTS V et des études prospectives mondiales et régionales récentes de la FAO (TIM/EFC/WP.2/1999/9, par. 24 et 25). Le secrétariat rédigera une communication présentant les diverses options en matière d'objectifs, de méthodes, de thèmes, de périodicité, etc., pour les études sur les perspectives, qui seront diffusées (et affichées sur le site Web) avant la session.

#### **2.1 Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts**

- Le Groupe de travail s'est réuni en mai 1999 (TIM/EFC/WP.2/1999/9). Les principaux sujets abordés comprenaient un examen de l'Analyse 2000, le questionnaire FAO/CE/EUROSTAT/OIBT, les objectifs et méthodes pour les études sur les perspectives, la coopération entre organisations et une enquête sur les utilisateurs des publications de la CEE/FAO, ainsi que l'examen périodique des méthodes de collecte et de diffusion des statistiques.

## **2.2 Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières**

- Le Comité mixte, qui s'est réuni en Slovaquie en septembre 1998, a examiné les activités menées dans les trois domaines de travail et a envisagé une contribution éventuelle à la gestion forestière durable dans la région (TIM/EFC/WP.1/1998/2); son Comité de direction se réunira à Bordeaux en septembre 1999;
- Un rapport est en préparation sur l'utilisation de la forêt à des fins multiples et une équipe de spécialistes rédige actuellement un rapport sur la réduction de l'incidence des opérations forestières sur les écosystèmes;
- Un séminaire sur les "Opérations forestières de demain" aura lieu en septembre 1999 et trois séminaires ou ateliers sont prévus pour 2000 et deux pour 2001 (voir annexe II); la session du Comité mixte se tiendra en l'an 2000.

### **Disponibilité des ressources**

6. Selon le Plan d'action de la CEE, 3 % des ressources de la Commission sont consacrés au Comité du bois. L'effectif disponible à Genève pour exécuter le programme de travail intégré CEE/FAO (c'est-à-dire à la fois le personnel de la CEE et de la FAO) se compose de cinq postes d'administrateurs et de cinq postes d'agents des services généraux, dont un à mi-temps; y sera aussi consacrée une partie du temps dont dispose le Directeur de la Division (D1) responsable du Comité du bois et du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise. Le poste vacant consacré aux études sur les perspectives sera pourvu en août 1999. Les bureaux du Comité et de la CEF sont consultés sur les priorités selon lesquelles les ressources sont réparties entre les éléments du programme.

### **Questions requérant l'attention du Comité et de la Commission**

7. Les délégations sont invitées à étudier en détail tous les points du projet de programme de travail, à y apporter les changements nécessaires et à convenir d'une version définitive. Le secrétariat souhaiterait attirer l'attention du Comité et de la Commission sur certaines questions qui sembleraient mériter un examen plus détaillé. Ces questions sont les suivantes :

#### **- Études sur les perspectives**

8. Le Groupe de travail mixte a noté que le poste consacré aux études sur les perspectives serait pourvu bientôt (en août 1999), afin que les travaux puissent redémarrer sur cette composante essentielle du programme. Un vaste débat a eu lieu à ce sujet (voir le résumé dans le document TIM/EFC/WP.2/1999/9, par. 25). Le Groupe de travail a demandé au secrétariat de rédiger un document indiquant les différentes options concernant les objectifs, les méthodes, les thèmes et la périodicité des futurs travaux sur les perspectives. Ce document sera élaboré pendant l'été et diffusé peu avant la session du Comité (et affiché sur le site Web). En se fondant sur ce document, le Comité sera invité à approuver les grandes lignes des futurs

travaux concernant les perspectives et à convenir des premières mesures à prendre, notamment la création d'une "équipe de base" et la convocation d'une réunion.

- **Analyse des ressources forestières**

9. À l'époque de la session du Comité, le rapport principal de l'Analyse 2000 aura été transmis pour traitement, ce qui mettra fin à la première phase du travail. La phase suivante comprendra la diffusion des résultats, leur intégration au corps de l'Analyse, la poursuite des travaux d'évaluation et la préparation des travaux futurs (afin de ne rien perdre de l'élan acquis grâce à l'Analyse 2000). Il est proposé que celle-ci bénéficie d'une attention particulière pendant la session commune du Comité du bois et de la CRF qui se tiendra à Rome en l'an 2000. Pour ces raisons, le Groupe de travail a proposé que plusieurs modifications soient apportés au mandat de l'équipe de spécialistes et que celui-ci soit prolongé jusqu'en 2002. Le Comité est invité à examiner le mandat de l'équipe énoncé à l'annexe III et à proposer toute modification nécessaire.

- **Assistance aux pays en transition**

10. L'équipe de spécialistes responsables de ce thème s'est réunie en Autriche en juin 1999; elle a pris note de l'évolution constatée et a rassemblé des données sur la question. Son rapport sera publié sous peu. D'une manière générale, comparé aux ressources engagées ce travail s'est révélé positif et les résultats, y compris la base de données constituée en vertu de la résolution H3, sont considérés utiles. Pour cette raison, il est proposé que cet élément qui devait se terminer en l'an 2000 soit prolongé jusqu'en 2002 et que le mandat de l'équipe soit modifié selon les indications de l'annexe III.

- **Recyclage, énergie et interréactions du marché**

11. L'équipe de spécialistes a été chargée de la présentation de ce thème spécial à la session du Comité de 1998 et a tenu à ce sujet un atelier en Turquie, dont les comptes rendus ont été diffusés. Le mandat de l'équipe prend fin en 1999; le Comité tient donc à la remercier de l'excellent travail accompli.

- **Voyages d'étude**

12. Le voyage d'étude en 1999 aura lieu en Irlande peu avant la session et fera l'objet d'un compte rendu pendant la session. Malgré l'excellent niveau des visites et de leur organisation, ainsi que leur prix raisonnable, il a été parfois difficile ces dernières années d'attirer suffisamment de participants, notamment du fait que de nombreuses inscriptions sont reçues au dernier moment. Une des raisons en est probablement le manque général de fonds pour les voyages et l'intensité des travaux sur les questions forestières entrepris depuis quelques années au niveau international. Le Comité est invité à examiner la question des voyages d'étude en général : sont-ils utiles et, si oui, sont-ils correctement orientés ? Pourraient-ils se concentrer davantage sur un secteur particulier (entre autres, l'industrie forestière, la gestion des forêts, les marchés, ou une autre question précise, par exemple les systèmes de certification, le besoin d'optimiser l'organisation grâce à un

meilleur partage des données, la participation aux décisions concernant le secteur forestier) ou sur un groupe particulier de personnes (organes de décision, cadres intermédiaires, techniciens) ? Les représentants sont invités à aborder ces questions et à avancer des idées nouvelles, de même qu'à se poser candidats pour accueillir la visite en l'an 2000 ou les années suivantes.

- **Promotion de l'utilisation rationnelle du bois**

13. Ce thème a été retenu comme un de ceux que devrait aborder le Comité; il rejoint les délibérations du Groupe intergouvernemental et du Forum international sur les forêts, de même que le débat engagé par le processus paneuropéen. Il a été proposé qu'une importante réunion lui soit consacré, sous les auspices du Comité. Celui-ci est invité à se prononcer sur l'opportunité de cette réunion et, dans l'affirmative, à examiner comment il convient de la préparer et quels en seraient les principaux sujets de discussion. Les pays souhaitant accueillir une réunion de ce genre sont invités à prendre contact avec le secrétariat. Si cette idée est retenue, et que l'on trouve un pays hôte, il conviendrait de tenir une réunion préparatoire non officielle avec la participation du pays et d'autres experts intéressés afin de fixer le programme et de désigner des orateurs appropriés. L'équipe de spécialistes des relations publiques tiendra un Forum international des spécialistes de la communication dans le secteur forestier en mars 2000, qui devrait fournir de précieux éléments à la réunion sur la promotion de l'utilisation durable du bois.

- **Questions concernant le commerce et l'environnement dans le secteur des forêts et des produits forestiers**

14. Étant donné le thème spécial retenu au titre du point 5 de l'ordre du jour provisoire, le Comité est invité à déterminer s'il devrait entreprendre de nouveaux travaux sur les questions relatives au commerce et à l'environnement et, dans l'affirmative, quelles en seraient la nature et l'orientation.

**Programme de travail intégré du Comité du bois et de la CEE  
et de la Commission européenne des forêts de la FAO**

Ce programme est mis en oeuvre par le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO, ainsi que par leurs organes subsidiaires ci-dessous, qui se réunissent environ tous les deux ans :

- Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (2000, 2002)
- Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts (2001, 2003)
- Le Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants montagneux de la Commission européenne des forêts (2000, 2002)
- Le Groupe de travail CEF/CFPSA/CFPO des questions forestières méditerranéennes - *Silva Mediterranea* (SM) (2001, 2003).

**A. PROGRAMME DE BASE : SURVEILLANCE ET ANALYSE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR DES FORÊTS ET DES PRODUITS FORESTIERS DANS LA RÉGION**

**1.1 Collecte et diffusion d'informations sur les tendances dans le secteur, y compris publication du *Bulletin du bois***

**Description :** Les informations sur la production, le commerce et les prix du bois rond et des produits forestiers ainsi que sur les incendies de forêts sont régulièrement recueillies et diffusées.

**Méthode de travail :** Les statistiques sont recueillies chaque année auprès des pays et publiées dans le *Bulletin du bois* et sur Internet. La collecte des données est coordonnée avec la FAO à Rome, EUROSTAT et l'OIBT; les résultats sont partagés entre les quatre organisations. L'ensemble de système est revu par le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts lors de ses sessions biennales.

**Durée :** Activité permanente

**Productions annuelles :** Publication de six numéros du *Bulletin du bois* : prix des produits forestiers, statistiques sur la production et le commerce, statistiques des courants commerciaux, revue annuelle du marché, statistiques des feux de forêts et discussion sur le marché par le Comité à ses sessions annuelles. Les données et les analyses sont également accessibles sous une forme électronique et sur Internet.

**1.2 Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale - an 2000**

**Description :** Des informations sur les ressources forestières des zones tempérée et boréale (y compris dans les pays développés n'appartenant pas à la région de la CEE) seront rassemblées et publiées dans le cadre de l'évaluation globale de ces ressources faites par la FAO, sous la direction du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts.

**Méthode de travail :** Une enquête a été préparée sous la direction d'une équipe de spécialistes, compte tenu des recommandations de la Consultation d'experts qui a eu lieu à Kotka (Finlande) en juin 1996. À chaque étape, des liens de coopération étroits sont entretenus avec le Département des forêts de la FAO et d'autres organisations actives dans ce domaine.

**Durée :** Activité permanente, examen en 2003.

**Résultats en 1999/2000 :** publication, base de données et documentation générale. Réunion de l'équipe en 2000, probablement à l'Institut européen des forêts.

**1.3 Gestion durable des forêts dans la région : appui au suivi de la CNUED et au processus paneuropéen pour la protection des forêts**

**Description :** Le Comité et la Commission fourniront l'appui nécessaire au suivi de la CNUED, y compris les activités de la Commission du développement durable, du Forum intergouvernemental sur les forêts et du processus

paneuropéen de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts. En particulier, la Commission examinera périodiquement les politiques forestières des pays et certaines questions majeures d'actualité, telles que la certification de la gestion durable des forêts, afin de passer en revue l'application au niveau national des dispositions de la CNUED et du processus paneuropéen, et fournir un soutien aux concepteurs des politiques nationales. Le Comité et la Commission collecteront et analyseront des données intéressant les résolutions H1 et H2 de la Conférence d'Helsinki, notamment en ce qui concerne les indicateurs quantitatifs de la gestion durable des forêts, et appuieront le rapport à présenter à la Conférence de Lisbonne sur ce sujet.

**Méthode de travail :** A chaque session de la Commission européenne des forêts, les représentants présentent des rapports nationaux intérimaires conformément au schéma établi par le Comité exécutif. Ces rapports font l'objet d'une synthèse de la part du secrétariat avant la session; ils sont ensuite présentés, examinés, puis publiés. Le Comité et la Commission coopéreront avec le processus paneuropéen pour établir un programme de travail paneuropéen, selon les principes fixés par la Conférence ministérielle de Lisbonne. L'équipe de spécialistes des relations publiques continuera de s'efforcer de donner du secteur forestier une image positive, en suivant le mandat énoncé dans le présent document. L'équipe de spécialistes des aspects socioéconomiques de la foresterie, sous les auspices du Comité mixte FAO/CEE/OIT, a contribué à la rédaction de la résolution L1 de la Conférence de Lisbonne et transmettra au processus paneuropéen les propositions faites à ce sujet par le Comité mixte. D'éventuelles activités sur les questions commerciales et écologiques relatives au secteur des forêts et des industries forestières seront menées selon les décisions prises, en étroite collaboration avec le Comité de la CEE pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise et le Comité des politiques de l'environnement, l'OMC et d'autres organismes. Des stratégies visant à encourager et à promouvoir l'utilisation rationnelle du bois et d'autres produits forestiers en tant que matériau écophile et renouvelable seront aussi étudiées par un séminaire (à confirmer).

**Durée :** Jusqu'en 2002.

**Résultats en 1999/2000 :** Participation à l'établissement du programme de travail paneuropéen. Examen des rapports intérimaires nationaux, à une session commune, Rome 2000. Forum international des spécialistes de la communication dans le secteur forestier, Québec, mars 2000. Séminaire européen sur la forestière à l'intention des décideurs. Rapport ou réunion sur les questions de participation. Activités éventuelles relatives au commerce, à l'environnement et à la promotion de l'utilisation durable du bois.

#### **1.4 Activités en faveur des pays en transition, y compris la coordination de l'application de la résolution H3 de la Conférence ministérielle d'Helsinki**

**Description** : Le Comité et la Commission fourniront une assistance aux pays en transition afin d'encourager le processus de réforme économique et de transition vers une économie de marché dans le secteur des forêts et des produits forestiers. Les sujets et les thèmes de ce programme seront conformes aux priorités et aux besoins identifiés par les pays concernés. En particulier, le Comité et la Commission participeront à l'application de la résolution H3 relative à l'assistance aux pays en transition en surveillant et en analysant cette assistance, en particulier de façon à déterminer si elle correspond aux besoins et aux priorités véritables des pays.

**Méthode de travail** : Le travail est dirigé par une équipe de spécialistes qui se réunit à intervalle régulier. Le secrétariat, en tant que coordonnateur international pour l'application de la résolution H3 recueille, stocke et analyse les informations et fait régulièrement rapport aux organismes directeurs et, selon que de besoin, aux réunions dans le cadre du processus paneuropéen. Une base de données sur l'assistance aux pays en transition en matière de foresterie est établie et son contenu est accessible. Le Comité et la Commission exécutent une large gamme d'activités, en particulier des ateliers, dont le calendrier et l'organisation peuvent être modifiés et qui sont consacrés à deux grands thèmes :

- La création d'institutions, y compris la mise en place d'infrastructures juridiques et de moyens d'action;
- Le développement d'entreprises fonctionnant selon les règles du marché et dont les activités ne portent pas atteinte à l'environnement.

**Durée** : Jusqu'en 2000;

**Résultats en 1999/2000** : un atelier sur le développement de la commercialisation de sciages dans les pays en transition devrait avoir lieu en République de Moldova peut-être en 2000, sous réserve du financement. La base de données sur l'assistance en foresterie aux pays en transition, constituée en vertu de la résolution H3, sera actualisée régulièrement et mise à la disposition d'un large public. L'équipe s'est réunie en 1999 en Autriche.

#### **1.5 Etude des marchés des produits forestiers et prévisions à court terme**

**Description** : Le Comité analyse en permanence les tendances à court terme de la production, du commerce, de la consommation et des prix des produits forestiers et établit des perspectives à court terme en vue de fournir aux gouvernements et au secteur des produits forestiers des informations et des évaluations exactes et à jour.

**Méthode de travail** : A sa session annuelle, le Comité du bois examine les tendances et les perspectives à court terme des marchés des produits forestiers en se fondant sur des estimations communiquées par les délégations et sur la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*, préparée par le secrétariat, qui fait le point des tendances au cours de l'année précédente.

Une analyse des tendances du marché et des perspectives à court terme, approuvée par le Comité, est publiée. La discussion du Comité relative au marché aborde aussi les tendances des marchés des produits forestiers certifiés en s'appuyant sur des informations fournies par les délégations concernant l'évolution dans leurs pays et sur les déclarations des experts.

**Durée** : Activité permanente.

**Résultats annuels** : revue annuelle du marché des produits forestiers et déclaration du Comité relative au marché à sa session annuelle.

#### **1.6 Études des perspectives dans le secteur des forêts et des produits forestiers**

**Description** : Le Comité et la Commission élaborent et publient des études des perspectives pour le secteur des forêts et des produits forestiers dans la région, en traitant de questions telles que les scénarios à long terme pour l'offre et la demande de produits forestiers et d'autres biens et services de la forêt, ainsi que d'autres questions importantes orientées vers l'action, de portée régionale ou sous-régionale. Les travaux sont placés sous le contrôle du Groupe de travail FAO/CEE de l'économie des forêts et des statistiques forestières, qui détermine en particulier la portée et les objectifs des études à entreprendre.

**Méthode de travail** : Le secrétariat rédigera une note décrivant les options possibles concernant la portée, les méthodes et la périodicité des études de perspectives, sur la base du débat mené à la session du Groupe de travail en mai 1999, et la présentera au Comité du bois en septembre 1999. L'équipe de base se réunira en 1999 ou au début de 2000 en vue d'élaborer des plans détaillés qui seront mis en oeuvre, lorsqu'ils auront fait l'objet d'un accord, sous réserve de l'approbation des bureaux du Comité et de la Commission, qui seront consultés à tous les stades.

**Durée** : Activité permanente.

**Résultats en 1999/2000** : Ébauche et plan d'action pour les futures études sur les perspectives. Produit initial, tel que déterminé par la réunion en 1999/2000.

### **B. DOMAINES DE COOPÉRATION INTERGOUVERNEMENTALE SOUS LES AUSPICES DE LA COMMISSION ET/OU DU COMITÉ**

#### **2.1 Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts**

**Description** : Le Groupe de travail recense les besoins de statistiques internationales dans le secteur des forêts et des produits forestiers et élabore des programmes pour y répondre, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la comparabilité; il établit des méthodologies pour la collecte et l'analyse de l'information et des statistiques; il entreprend des projets dans le domaine de l'économie et des statistiques intéressant la foresterie et les produits forestiers.

**Méthode de travail** : Le Groupe de travail se réunit tous les deux ans et donne des avis aux organes directeurs et au secrétariat sur la mise en oeuvre des travaux dans ce domaine. En particulier, il est chargé de diriger l'exécution, dans son domaine de compétence, des éléments de programme 1.1, 1.2, 1.3, 1.5 et 1.6.

**Durée** : Activité permanente.

**Résultats en 1999/2000** : À sa session de 1999, le Groupe de travail examinera aussi l'Analyse 2000, dressera des plans pour la prochaine étude sur les perspectives et abordera la question de la coopération entre gouvernements concernant les statistiques sur le secteur des forêts.

## **2.2 Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières**

**Description** : Le Comité mixte aide les pays, notamment ceux qui, selon ses organes directeurs, nécessitent une attention prioritaire, à développer leurs activités forestières dans le cadre du développement durable. Pour cela, il encourage la coopération internationale en ce qui concerne les aspects technique et économique ainsi que l'organisation de la gestion et de l'exploitation des forêts, de même que la formation des agents forestiers à l'abattage et aux opérations forestières.

**Méthode de travail** : Les activités du Comité mixte sont dirigées par un Comité directeur, qui se réunit tous les ans. Elles concernent trois domaines : la gestion (par exemple l'utilisation de la forêt à des fins multiples, les questions écologiques et économiques, la commercialisation, les systèmes d'information), la technologie (par exemple le génie forestier, les activités sylvicoles ne portant pas atteinte à l'environnement et économiquement saines, l'abattage et le transport du bois) et la formation (par exemple pour les travailleurs, cadres et directeurs dans des domaines tels que l'ergonomie appliquée, l'hygiène industrielle et les aspects sociaux de la foresterie). Une grande partie du travail est réalisée par des équipes de spécialistes qui font rapport lors des sessions du Comité mixte et du Comité directeur.

**Durée** : Activité permanente.

**Résultats** : Le programme de travail du Comité mixte pour 1999-2003 figure dans le rapport de sa vingt-deuxième session (septembre 1998, TIM/EFC/WP.1/28).

## **2.3 Groupe de travail CEF/CFFSA/CFPO des questions forestières méditerranéennes - *Silva Mediterranea***

**Description** : *Silva Mediterranea* fournira à la FAO et aux pays membres de la région méditerranéenne des conseils pour la mise en oeuvre du Programme d'action forestière pour la Méditerranée et encouragera, par l'intermédiaire de réseaux de recherche, l'échange d'informations ainsi que la coordination de la recherche dans des domaines présentant un intérêt pour la foresterie méditerranéenne.

**Méthode de travail** : *Silva Mediterranea* agira, à ses sessions ordinaires et entre celles-ci, en tant qu'instance intergouvernementale pour la coordination, le suivi et l'orientation du Programme d'action forestier pour la Méditerranée. Il contribuera à l'identification des activités internationales prioritaires pour la région ainsi qu'à l'élaboration de ces activités et au suivi de leur exécution. Six réseaux de recherche sont actuellement en service et portent sur les incendies de forêt, les essences principales de la sous-région (pins parasols, cèdres et, depuis peu, chênes-lièges), d'autres essences polyvalentes, et le choix des peuplements de résineux méditerranéens destinés à la production de semences pour les programmes de reboisement.

**Durée** : Activité permanente.

#### **2.4 Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants montagneux de la FAO**

**Description** : Le Groupe de travail a pour tâche de rassembler des informations, de recueillir une documentation sur les techniques, de suivre l'évolution de la situation, d'échanger des données d'expérience et d'examiner les progrès accomplis en ce qui concerne la gestion durable et la préservation des écosystèmes montagneux. L'activité concerne principalement la gestion durable et la sécurité des écosystèmes montagneux, et en particulier la régularisation des torrents, la lutte contre les avalanches, la délimitation des zones à risque, la cartographie et les systèmes d'alerte avancée.

**Méthode de travail** : Le Groupe de travail joue un rôle important dans le suivi du programme Action 21 et contribue à l'action de la FAO en tant que responsable de l'exécution des tâches prévues au chapitre 13 de ce programme, consacré aux écosystèmes montagneux. Il tiendra sa vingt et unième session en République tchèque en mai/juin 1998. Les principaux domaines d'activité seront la gestion durable des écosystèmes montagneux, l'amélioration des moyens d'existence dans les régions de montagne, conformément aux vœux de la CNUED, les activités liées aux accords internationaux sur les montagnes ainsi que la maîtrise et la surveillance des risques et des catastrophes.

**Durée** : Activité permanente.

## DEUXIÈME PARTIE

### Projets susceptibles d'être exécutés à une date ultérieure

(Voir décision O(45) de la CEE et rapport complémentaire contenant les points de vue et les propositions de la CEE à la Commission spéciale du Conseil économique et social, E/ECE/1150/Rev.1, par. 131)

#### **Tendances structurelles des marchés des produits forestiers et de la structure et de la capacité des industries forestières**

**Description** : Le Comité et la Commission étudient les tendances à moyen terme (3 à 5 ans) de la production, de la consommation, du commerce et des prix des principaux produits forestiers ainsi que la structure et la capacité des industries du sciage et des panneaux dérivés du bois, afin que les gouvernements puissent être informés en permanence des tendances structurelles du secteur des produits forestiers.

**Travail fait et à faire** : Des études à moyen terme sont menées successivement par secteur, selon un cycle triennal. Elles comprennent (chaque fois pour les panneaux et une fois sur deux pour le sciage), les résultats des études sur la structure et la capacité du secteur considéré. La publication des études à moyen terme a été suspendue en attendant que l'effectif du bureau de Genève soit au complet. (Les bureaux seront priés de se prononcer sur cette question en 2000, étant donné que les cadres seront au complet en août 1999.)

**ANNEXE II**

**LISTE PROVISOIRE DES RÉUNIONS DE 2000 ET 2001 INSCRITES  
AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ DU BOIS**

Note : Les réunions sont divisées en deux catégories : celles suivies de la lettre (A) sont ouvertes aux délégations ou représentants autorisés de tous les États membres de la CEE ainsi que d'autres pays membres de l'Organisation des Nations Unies et d'organisations accréditées auprès de la CEE (ou de la FAO ou de l'OIT dans le cas de réunions organisées conjointement par ces deux organisations). Les réunions suivies de la lettre (B) sont réservées aux pays participants à l'activité en question ou aux particuliers désignés à cette fin par les pays, par exemple les membres des équipes de spécialistes. L'on pourra consulter sur le site Web du Comité (<http://unece.org/trade/timber>) le calendrier mis à jour des réunions.

**2000**

<b><u>Date</u></b>	<b><u>Lieu</u></b>	<b><u>Titre</u></b>
Avril (à confirmer)	Genève	Réunion commune du Bureau du Comité du bois et du Comité exécutif de la CEF (B)
Mai (à confirmer)	Finlande	Atelier sur les systèmes d'information en sylviculture (A)
Mai ou juin (à confirmer)	Chisinau, Moldova	Atelier sur le développement durable de la commercialisation du bois et des produits forestiers autres que le bois et les services récréatifs dans les zones forestières (A)
5-8 juin	Genève	Vingt-troisième session du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (A)
11-17 juin	Ossiach, Autriche	Atelier sur les nouvelles tendances de la récolte du bois à l'aide de grues à câble (A)
9-13 octobre	Rome, Italie	Cinquante-huitième session du Comité du bois de la CEE tenue conjointement avec la trentième session de la Commission européenne des forêts de la FAO (A)
Octobre ou novembre (à confirmer)	Turquie (à confirmer)	Séminaire sur la récolte du bois et des produits forestiers autres que le bois dans la région méditerranéenne (A)
(à confirmer)	(à confirmer)	Séminaire sur les stratégies visant à favoriser et promouvoir l'utilisation rationnelle du bois et d'autres produits forestiers comme matériaux écophiles et renouvelables (A)

2001

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Titre</u>
Mars ou avril (à confirmer)	Lisbonne, Portugal	Séminaire sur la place des femmes dans la foresterie (A)
Avril (à confirmer)	Genève	Réunion du Bureau du Comité du bois et du Comité exécutif de la CEE (B)
Mai (à confirmer)	Genève	Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, vingt-troisième session (A)
25-28 septembre	Genève	Comité du bois de la CEE, cinquante-neuvième session (A)
Septembre ou octobre (à confirmer)	Suisse	Séminaire sur les relations publiques et l'éducation écologique en foresterie (A)
(à confirmer)	(à confirmer)	Comité de direction du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières, quinzième session (A)

**ANNEXE III**

**MANDATS DES ÉQUIPES DE SPÉCIALISTES**

*Référence au programme de travail : 1.2*

<b>MANDAT DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE L'ANALYSE DES RESSOURCES FORESTIÈRES DES ZONES TEMPÉRÉE ET BORÉALE - AN 2000 (Analyse 2000)</b>	
<b>A. - MANDAT</b>	
<p><b>ÉTABLI PAR :</b> Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts</p> <p><b>Références :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports des dix-neuvième, vingtième, vingt et unième et vingt-deuxième sessions du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, TIM/EFC/WP.2/23, 25 et 27 et WP.2/1999/9</li> <li>- Rapports des cinquante et unième, cinquante-troisième, cinquante-cinquième et cinquante-sixième sessions du Comité du bois et de la réunion commune avec la Commission européenne des forêts de la FAO, ECE/TIM/71, 85, 87 et 91</li> </ul>	
<b>- DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mener, avec les secrétariats de la CEE/FAO et de la FAO, les travaux relatifs à la préparation et à la mise en oeuvre de l'Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale - an 2000, dans le cadre de l'Évaluation globale des ressources forestières 2000;</li> <li>- émettre des recommandations sur les notions, classifications, définitions et méthodes afférentes à l'Analyse, compte tenu de l'évolution des critères et indicateurs en matière de gestion durable des forêts et d'autres processus consécutifs à la CNUED;</li> <li>- conseiller le secrétariat sur la coordination du travail d'évaluation des ressources forestières avec le processus de Montréal, comme cela se fait avec le processus paneuropéen;</li> <li>- émettre des recommandations sur l'examen, la publication et la diffusion de l'information concernant l'Analyse 2000 (comme contribution à l'Évaluation globale 2000) et sur l'intensification de la collaboration entre l'équipe d'évaluation des ressources forestières de la FAO à Rome et celle de la CEE/FAO à Genève.</li> </ul>
<b>DURÉE :</b>	Jusqu'en 2002
<b>APPROUVÉ PAR :</b>	Le Groupe de travail mixte à sa vingtième session, en juin 1995 (TIM/EFC/WP.2/25); le Comité du bois à sa cinquante-troisième session, en novembre 1995 (ECE/TIM/85, par. 15 à 18) ; le Groupe de travail mixte à sa vingt-deuxième session, en juin 1999, TIM/EFC/WP.2/1999/9, par. 6 à 15.
<b>RAPPORT :</b>	L'équipe fait rapport à chacune des sessions du Groupe de travail mixte.
<p><b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS :</b> - Étude sur l'Analyse 2000 et autres contributions apportées à l'Évaluation globale 2000 par les données et informations concernant les zones tempérée et boréale.</p>	

<b>B. - FICHE RÉCAPITULATIVE</b> (au mois de juillet 1999)	
<b>ACTIVITÉS :</b>	
<b>Antérieures :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réunions de Kotka II et Kotka III, 1993 et 1996;</li> <li>- réunions de l'équipe en mars 1995, avril 1996, mars 1999, Genève;</li> <li>- réunions de l'équipe en mars 1997 à Birmensdorf (Suisse) et en mars 1998 à Ispra (Italie);</li> <li>- réunions des correspondants nationaux de l'Analyse 2000, pour les pays en transition, à Gmunden (Autriche) en 1997 et à Genève, la même année;</li> <li>- examen et révision de la première version du rapport principal sur l'Analyse 2000.</li> </ul>
<b>En cours :</b>	Mise en oeuvre de l'Analyse 2000
<b>Futures :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- préparation en vue de la publication, de l'examen et de la diffusion des données de l'Analyse 2000 comme contribution à l'Évaluation globale des ressources forestières -2000;</li> <li>- préparation de la Consultation d'experts sur l'Évaluation globale des ressources forestières, Analyse 2010.</li> </ul>
<b>Références :</b>	TIM/EFC/WP.2/R.144; TIM/EFC/WP.2/1999/2.
<b>RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :</b>	M. Michael Köhl (Allemagne)
<b>COMPOSITION :</b>	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Nouvelle-Zélande, Pologne, Portugal, République tchèque, Suède, Suisse, Centre commun de recherches (Ispra), Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature, Commission européenne, Institut européen des forêts, PNUE et WWF.

*Référence au programme de travail : 1.3*

<b>MANDAT DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DES RELATIONS PUBLIQUES DANS LE SECTEUR DES FORÊTS ET DES INDUSTRIES FORESTIÈRES</b>	
<b>A. - MANDAT</b>	
<b>ÉTABLI PAR :</b>	La Commission européenne des forêts (CEF) de la FAO et le Comité du bois (CB) de la CEE
<b>Références :</b>	Selon le rapport de la session du Comité du bois ECE/TIM/91, paragraphe 29, et de la session de la CEF FO:EFC/98/REF, paragraphe 26.
<b>DESCRIPTION :</b>	<p>Dans la perspective générale consistant à donner une image positive au secteur forestier (y compris aux différentes phases de l'aménagement des ressources de la forêt et de l'industrie forestière), le CB et la CEF réaffirment leur volonté de créer une équipe de spécialistes des relations publiques dans le secteur des forêts et des industries forestières, qui sera chargée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de promouvoir l'établissement de réseaux entre États membres en vue du renforcement des capacités et de l'échange d'informations dans le domaine des relations publiques et de la communication;</li> <li>- de mettre en évidence les concepts essentiels communs et d'en faciliter l'inclusion dans les activités de communication et de relations publiques dans le secteur forestier des pays membres;</li> <li>- de recenser les améliorations essentielles qu'il faudrait apporter aux relations publiques et à la communication dans le secteur forestier et d'en faire part au CB et à la CEF;</li> <li>- d'aider le CB et la CEF à améliorer leurs relations publiques et l'information sur leurs travaux;</li> <li>- de promouvoir le renforcement des capacités nationales en matière de relations publiques et de communication dans le secteur des forêts, en particulier dans les pays en transition.</li> <li>- de stimuler et de promouvoir l'utilisation rationnelle du bois et d'autres produits forestiers en tant que matériaux écophiles et renouvelables.</li> </ul>
<b>DURÉE :</b>	Novembre 2000
<b>APPROUVÉ PAR :</b>	Pour examen par le Comité du bois et la Commission européenne des forêts en septembre et octobre 1998 respectivement.
<b>RAPPORT :</b>	L'équipe fait rapport chaque année à la session du CB et à chaque session de la CEF.
<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 MOIS PROCHAINS MOIS :</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un rapport sur les campagnes de relations publiques en faveur du bois et des matériaux de substitution;</li> <li>2. Une aide dans le domaine des relations publiques pour différentes activités du CB et de la CEF touchant par exemple aux contributions pour la Conférence de Lisbonne, aux recommandations adoptées par les séminaires ou encore au rapport de l'équipe de spécialistes du recyclage, de l'énergie et de l'interaction des marchés;</li> <li>3. L'organisation d'un forum international des spécialistes de la communication dans le secteur forestier;</li> <li>4. L'expansion du réseau international de spécialistes des relations publiques dans la région de la CEE;</li> <li>5. L'établissement d'un site Web de l'équipe des relations publiques sur le site du Comité du bois.</li> </ol>	

**B. - FICHE RÉCAPITULATIVE** (au mois de juillet 1999)

**ACTIVITÉS :**

**Antérieures :**

Réunions pour travaux mandatés, échange de renseignements et examen de questions diverses à Fontainebleau (France), Tälberg (Suède), Beaupré, Québec (Canada), Gmunden (Autriche), Biri (Norvège), Sesimbra (Portugal) et Sagadi (Estonie). Publication de *L'environnement concurrentiel pour les produits du bois et les emballages papier : Factures de substitution donnant la priorité à la défense de l'environnement* (le "rapport sur la substitution") et d'un dossier d'orientation sur les relations publiques. Atelier pour les pays en transition à Ossiach (Autriche). Publication d'une affiche pour le Sommet mondial de l'alimentation de la FAO en 1996. Publication des "fiches récapitulatives par pays des forêts et des industries forestières" (version papier et version électronique sur le World Wide Web). Création d'un site Web de l'équipe des relations publiques sur le site du Comité du bois.

**En cours :**

Conseils en matière de relations publiques pour les activités du Comité et de la Commission. Préparation d'un Forum international 2000 des spécialistes de la communication dans le secteur forestier, qui se tiendra en mars 2000 à Québec (Canada), avec pour objet de créer un consensus international sur les questions et les stratégies communes, notamment la promotion du bois en tant que matière écophile et renouvelable. Suite donnée au "rapport sur la substitution". Préparation d'un Séminaire européen sur la foresterie à l'intention des décideurs, qui se tiendra en 2000 en Finlande. Préparation d'un Document de discussion sur le bois et les forêts (Genève) relatif au "rapport sur la substitution".

**Futures :**

Prochaine réunion de l'équipe au Québec en mars 2000. Activités de relations publiques comme suite aux résolutions adoptées par la Conférence de Lisbonne, notamment en ce qui concerne leur application au CB et à la CEF. Développement des capacités de relations publiques dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Extension du réseau de l'équipe pour englober un plus grand nombre de pays méditerranéens et de PECO. Le cas échéant, intensification des activités de relations publiques relatives à la certification de la gestion durable des forêts.

**Références :**

**RESPONSABLE  
DE L'ÉQUIPE :**

M. I. Gschwandtl (Autriche) et responsable adjoint, Mme B. Sanness (Norvège)

**COMPOSITION :**

Allemagne, Autriche, Belgique, Bélarus, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine.

**Référence au programme de travail : 1.4**

<b>MANDAT DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES CHARGÉE DE SUIVRE LE PROGRAMME D'ASSISTANCE AUX PAYS EN TRANSITION D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE</b>	
<b>A. - MANDAT</b>	
<b>ÉTABLI PAR :</b>	Le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO
<b>Références :</b>	Rapport du Comité du bois de la CEE, ECE/TIM/83
<b>DESCRIPTION :</b>	L'équipe examinera périodiquement (tous les ans ou deux ans) l'ensemble du programme CEE/FAO d'assistance aux pays en transition vers une économie de marché dans le secteur de la foresterie, des industries forestières et des produits forestiers, et elle fera des recommandations le concernant, afin qu'il réponde aux besoins des pays et qu'il soit bien conçu et efficace. Elle établira les modalités de la coopération et surveillera de façon suivie la mise en oeuvre de la résolution H3 "Coopération dans le domaine de la foresterie avec les pays à économie en transition" de la Conférence ministérielle d'Helsinki pour la protection des forêts en Europe.
<b>DURÉE :</b>	Jusqu'en 2000
<b>APPROUVÉ PAR :</b>	Le Comité du bois à sa cinquantedeuxième session, ECE/TIM/83, par. 9 à 19, et à sa cinquantesixième session, ECE/TIM/91; la Commission européenne des forêts de la FAO à sa vingtseptième session, FO: EFC/95/REP, par. 42
<b>RAPPORT :</b>	L'équipe fait rapport et présente des recommandations au Comité du bois de la CEE, à la Commission européenne des forêts de la FAO et, par l'intermédiaire du secrétariat CEE/FAO, au Comité général de coordination du processus paneuropéen pour la protection des forêts
<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS :</b>	
Base de données mise à jour sur le site Internet du Comité du bois, bilan général des activités d'assistance	
<b>B. - FICHE RECAPITULATIVE (au mois de juillet 1998)</b>	
<b>ACTIVITÉS :</b>	
<b>Antérieures :</b>	Réunions de l'équipe : novembre 1997 à Ljubljane, Slovénie; juin 1999 à Gmunden, Autriche
<b>En cours :</b>	L'équipe entreprend les activités qui découlent de son mandat, défini ci-dessus. Il lui faut dans un premier temps réunir auprès des pays signataires de la résolution H3 les informations relatives à sa mise en oeuvre. L'équipe établit chaque année la liste des réunions (ateliers, séminaires) sur des aspects de la transition vers une économie de marché dans le secteur de la foresterie, des industries forestières et des produits forestiers. Cette liste est incorporée à la base de données. Ces informations servent actuellement à établir et à mettre à jour régulièrement les priorités d'assistance. Les renseignements sont communiqués au Comité général de coordination pour le processus paneuropéen de la protection des forêts.
<b>Futures :</b>	La prochaine réunion de l'équipe aura lieu à la fin de l'année 2000 ou au début de l'année 2001.
<b>Références :</b>	TIM/R.237 et Add.1; ECE/TIM/91
<b>RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :</b>	M. Stanislaw Zajac (Pologne)

<b>COMPOSITION :</b>	Allemagne, Arménie, Autriche, Bélarus, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Royaume-Uni, Turquie, Commission européenne, PNUE, Institut européen des forêts.
----------------------	--

**Référence au programme de travail : 1.6**

<b>MANDAT DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DU RECYCLAGE, DE L'ÉNERGIE ET DES INTERACTIONS DU MARCHÉ</b>	
<b>A. - MANDAT</b>	
<b>ÉTABLI PAR :</b>	Le Comité du bois de la CEE
<b>Références :</b>	Rapport de la cinquante-quatrième session, ECE/TIM/87, par. 27 (septembre 1996)
<b>DESCRIPTION :</b>	L'équipe analysera les influences et les interactions de l'évolution technique et législative sur les marchés du recyclage (bois solide et fibre), de l'énergie et du bois. Elle assurera également le transfert de technologies aux pays en transition.
<b>DURÉE :</b>	Octobre 1999
<b>APPROUVÉ PAR :</b>	Le Comité du bois
<b>RAPPORT :</b>	L'équipe fait rapport chaque année à la session du Comité du bois de la CEE
<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS :</b> Néant	
<b>B. -FICHE RÉCAPITULATIVE (au mois de juillet 1999)</b>	
<b>ACTIVITÉS :</b>	
<b>Antérieures :</b>	Un atelier sur "les grandes options pour les marchés du bois et le recyclage du bois et la production d'énergie à partir du bois" a été organisé à Hambourg en 1996 par l'Équipe de spécialistes du bois pour la production d'énergie et l'Équipe de spécialistes de la création de nouveaux produits, de nouveaux marchés et de nouvelles applications pour les produits forestiers et du recyclage de ces produits. Celle-ci a en outre présenté aux cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions du Comité du bois une synthèse des rapports nationaux sur la législation relative au recyclage et ses effets sur les secteurs des forêts et des industries forestières.
<b>En cours :</b>	Élaboration des rapports pour la présentation du sujet spécial pour le Comité du bois. Préparation d'un atelier qui se tiendra à Istanbul (Turquie) en novembre 1998. Septembre 1998 : présentation du sujet spécial pour le Comité du bois. Novembre 1998 : atelier à Istanbul (Turquie). Septembre 1998 : rapport final au Comité du bois.

<b>Futures :</b>	Le mandat arrive à expiration en 1999.
<b>Références :</b>	Rapport de la réunion de l'équipe, TIM/R.281/Add.3, TIM/1998/5/Add.1; TIM/1995/5/Add.2
<b>RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :</b>	M. B. Hillring (Suède)
<b>COMPOSITION :</b>	Allemagne, Autriche, Bélarus, Bulgarie, Croatie, Danemark, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Suède, Suisse et Turquie.

**Référence au programme de travail : 1.6**

<b>MANDAT DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DES ÉTUDES SUR LES TENDANCES DU BOIS</b>	
<b>A. - MANDAT</b>	
<b>ÉTABLI PAR :</b>	Le Comité du bois à sa cinquante-sixième session et la CEE à sa vingt-neuvième session
<b>Références :</b>	TIM/1998/5, FO:EFC/98/7
<b>DESCRIPTION</b>	L'équipe conseillera le secrétariat sur la planification et la mise en oeuvre du programme CEE/FAO d'études sur les perspectives, notamment en ce qui concerne la portée, les objectifs, la méthodologie, les données et la présentation.
<b>DURÉE :</b>	Jusqu'en 2003
<b>APPROUVÉ PAR :</b>	Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, mai 1999 (TIM/EFC/WP.2/1999/9, par. 24 et 25)
<b>RAPPORT :</b>	Aux sessions de 2001 et 2003 du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts
<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion inaugurale en 1999/2000</li> <li>- Autres activités prévues.</li> </ul>	
<b>B. - FICHE RÉCAPITULATIVE (au mois de juillet 1999)</b>	
<b>ACTIVITÉS :</b>	
<b>Antérieures :</b>	Aucune (cette équipe succède à l'équipe de base de la "Cinquième étude sur les tendances et les perspectives du bois en Europe" qui a conseillé le secrétariat pour la réalisation de l'ETTS V en 1996).
<b>En cours :</b>	Première réunion
<b>Futures :</b>	À déterminer
<b>Références :</b>	TIM/1998/5, FO:EFC/98/7, TIM/EFC/WP.2/1999/9, par. 24 et 25
<b>RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :</b>	À désigner

<b>COMPOSITION :</b>	Les membres de l'équipe de base de l'ETTS V comprenaient des représentants de l'Allemagne, de l'Autriche, du Canada, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, des Pays-Bas, de la Pologne, de la Suède et de la FAO. Ces pays et d'autres sont invités à désigner des représentants. Les membres de l'équipe devront avoir une connaissance et une expérience approfondies des études sur les perspectives et être en mesure d'apporter des contributions substantielles aux discussions techniques.
----------------------	--

*Référence au programme de travail : 2.2. (2.2)*

<b>MANDAT DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE LA RÉDUCTION DES ATTEINTES DES TRAVAUX FORESTIERS AUX ÉCOSYSTÈMES</b>	
<b>A. -MANDAT</b>	
<b>ÉTABLI PAR :</b> Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières	
<b>Références :</b> Rapport de la vingtième session du Comité mixte, TIM/EFC/WP.1/22. Rapport de la vingt et unième session du Comité mixte, TIM/EFC/WP.1/26 et de la vingt-deuxième session, TIM/EFC/WP.1/28	
<b>DESCRIPTION :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Suivre l'évolution de la recherche sur les interactions machines-sites.</li> <li>2. En fonction du paragraphe 1 ci-dessus, indiquer l'orientation des futurs travaux de recherche-développement à l'intention des organisations de recherche et des organismes de financement.</li> <li>3. Examiner l'opportunité et la possibilité d'élaborer à l'intention des concepteurs et des utilisateurs de machines et d'engins forestiers des directives internationales visant à réduire les atteintes aux sites forestiers et adresser une recommandation à ce sujet au Comité mixte.</li> <li>4. Établir à l'intention des agents d'exécution comme des chercheurs des méthodes de mesure uniformes applicables aux dégâts aux sites forestiers, conformément aux recommandations formulées par l'équipe FORSITRISK en 1994.</li> <li>5. Présenter les résultats à un atelier en 1999 (si nécessaire et faisable) et faire le point de la question dans un rapport destiné à une large diffusion.</li> </ol> <p>Toutes les activités devront être entreprises avec une étroite collaboration entre les chercheurs, les constructeurs et les exploitants.</p>
<b>DURÉE :</b>	Quatre ans jusqu'en 2000
<b>APPROUVÉ PAR :</b>	Le Comité mixte FAO/CEE/OIT à sa vingtième session, en novembre 1994, et le Comité de direction à sa douzième session, en juin 1995
<b>RAPPORT :</b>	L'équipe fait rapport à chaque session du Comité mixte et du Comité de direction
<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS :</b> Examen des faits nouveaux. Élaboration d'un projet de principes directeurs internationaux	
<b>B. - FICHE RÉCAPITULATIVE (au mois de juillet 1999)</b>	
<b>ACTIVITÉS :</b>	
<b>Antérieures :</b>	(Exploitation des résultats de la précédente équipe FORSITRISK), première réunion de l'équipe de spécialistes tenue en décembre 1995 et autres réunions en 1997, 1998 et 1999
<b>En cours :</b>	Examen des activités et de la documentation intéressant l'équipe; élaboration d'un projet de principes directeurs internationaux

<b>Futures :</b>	Élaboration d'un projet de directives internationales visant à réduire l'impact des opérations forestières sur les écosystèmes, et de recommandations relatives aux critères d'évaluation et aux méthodes de mesure des dommages
<b>Références :</b>	Rapport de la réunion inaugurale, présenté à la vingt et unième session du Comité mixte (TIM/EFC/WP.1/R.129/Add.1)
<b>RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :</b>	M. Iwan Wåsterlund (Suède)
<b>COMPOSITION :</b>	Allemagne, Belgique, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Italie, Norvège, Roumanie, Suède, Suisse et Turquie.

*Référence au programme de travail : 2.2. (3.4)*

<b>MANDAT DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DES PARTENARIATS</b>	
<b>A.-ATTRIBUTIONS</b>	
<b>ÉTABLIES PAR :</b> Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières	
<b>Références :</b> Rapport de la vingt-deuxième session du Comité mixte : TIM/EFC/WP.1/28	
<b>MANDAT :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Contribuer à la préparation des séminaires proposés sur les relations publiques et l'éducation écologique en foresterie, en Suisse, et sur les partenariats, en Belgique.</li> <li>2. Clarifier la notion de "participation" et créer des mécanismes et des possibilités permettant un développement de la gestion forestière participative (participation du public), une sensibilisation accrue à la forêt et une plus grande utilisation des produits et services forestiers par le public.</li> <li>3. Rassembler et entreprendre des études de cas.</li> <li>4. Rédiger pour le Comité mixte un rapport sur la gestion participative, énonçant des principes, des stratégies et des directives.</li> </ol>
<b>DURÉE :</b>	Jusqu'en 2000
<b>APPROUVÉ PAR :</b>	La vingt-deuxième session du Comité mixte
<b>RAPPORTS :</b>	L'équipe soumet un rapport à chaque session du Comité mixte et du Comité de direction
<b>RÉSULTATS ATTENDUS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS :</b> Rapport au Comité de direction en 1999	

<b>B. - FICHE RÉCAPITULATIVE</b> (au mois de juillet 1999)	
<b>ACTIVITÉS :</b>	
<b>Antérieures :</b>	Réunion préparatoire destinée à mettre en route les activités de l'équipe (juin 1999) avec la coopération de l'ancienne équipe des aspects socioéconomiques de la foresterie.
<b>En cours :</b>	Rédaction d'un document d'information générale pour la réunion inaugurale d'automne 1999 et d'un plan général à suivre pour les rapports nationaux soumis par les membres de l'équipe.
<b>Futures :</b>	Dégager les concepts et aborder les principales questions du processus participatif. Rédiger un rapport pour le processus européen et formuler des propositions de suivi. Contribuer à la préparation des séminaires du Comité mixte sur les relations publiques et l'éducation écologique en foresterie; sur les partenariats; et sur le rôle des femmes en foresterie.
<b>Références :</b>	
<b>RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :</b>	M. Miles Wenner (Royaume-Uni)
<b>COMPOSITION :</b>	À confirmer

-----